

Extraits Document Final du Synode sur la Synodalité mentionnant la Vie consacrée

8. La première session de l'assemblée a porté d'autres fruits. Le *Rapport de synthèse* a attiré l'attention sur un certain nombre de thèmes d'une grande importance pour la vie de l'Église, que le Saint-Père, à l'issue d'une consultation internationale, a confié à des groupes d'étude composés de pasteurs et d'experts de tous les continents, appelés à travailler selon une méthode synodale. Les domaines de la vie et de la mission de l'Église qu'ils ont déjà commencé à approfondir sont les suivants :

1. Quelques aspects des relations entre les Églises orientales catholiques et l'Église latine.
2. L'écoute de la clameur des pauvres et de la clameur de la terre.
3. La mission dans la culture numérique.
4. La révision de la *Ratio Fundamentalis Institutionis Sacerdotalis* dans une perspective synodale missionnaire.
5. Quelques questions théologiques et canoniques concernant des formes ministérielles spécifiques.
6. La révision, dans une perspective synodale et missionnaire, des documents régissant les relations entre les évêques, les religieux et les associations ecclésiales.
7. Quelques aspects de la figure et du ministère de l'évêque (en particulier : critères de sélection des candidats à l'épiscopat, fonction judiciaire de l'évêque, nature et déroulement des visites *ad limina Apostolorum*) dans une perspective synodale missionnaire.
8. Le rôle des représentants pontificaux dans une perspective synodale missionnaire.
9. Critères théologiques et méthodologies synodales pour un discernement partagé des questions doctrinales, pastorales et éthiques controversées.
10. La réception des fruits du chemin œcuménique dans le peuple de Dieu.

9. Le processus synodal ne s'achève pas avec la fin de l'actuelle assemblée du Synode des évêques, car il comprend la phase de mise en œuvre. En tant que membres de l'assemblée, nous estimons qu'il est de notre devoir de nous engager dans l'animation de celle-ci comme missionnaires de la synodalité au sein de nos communautés respectives. Nous demandons à toutes les Églises locales de poursuivre leur chemin quotidien avec une méthodologie synodale de consultation et de discernement, en identifiant des moyens concrets et des parcours de formation pour réaliser une conversion synodale tangible dans les différentes réalités ecclésiales (paroisses, instituts de vie consacrée et sociétés de vie apostolique, associations de fidèles, diocèses, conférences épiscopales, regroupements d'Églises, etc.). Il faudra prévoir une évaluation des progrès réalisés en matière de synodalité et de participation de tous les baptisés à la vie de l'Église. Nous suggérons aux conférences épiscopales et aux synodes d'Églises *sui iuris* de consacrer des ressources et d'engager des personnes à accompagner ce chemin de croissance en tant qu'Église synodale en mission, et à maintenir le contact avec le Secrétariat général du Synode (cf. EC 19 § 1 et 2). À celui-ci, nous demandons de continuer à veiller à la qualité synodale de la méthode de travail des groupes d'étude.

52. Le besoin de conversion dans les relations concerne sans équivoque les relations entre les hommes et les femmes. Le dynamisme relationnel est inscrit dans notre condition de créatures. La différence sexuelle constitue la base des relations humaines. « Dieu créa l'homme à son image, à l'image de Dieu il le créa, il les créa homme et femme » (Gn 1, 27). Dans le projet de Dieu, cette différence originelle n'implique pas d'inégalité entre l'homme et la femme. Dans la nouvelle création, elle est réinterprétée à la lumière de la dignité du baptême : « En effet, vous tous que le baptême a unis au Christ, vous avez revêtu le Christ ; il n'y a plus ni juif ni grec, il n'y a plus ni esclave ni homme libre, il n'y a plus l'homme et la femme, car tous, vous ne faites plus qu'un dans le Christ Jésus » (Ga 3, 27-28). Comme chrétiens, nous sommes appelés à accueillir et à respecter cette différence qui est don de Dieu et source de vie, selon les différentes manières et les différents contextes où elle s'exprime. Nous témoignons de l'Évangile quand nous cherchons à vivre des relations qui respectent l'égale dignité et la réciprocité entre hommes et femmes. Les expressions récurrentes de douleur et de souffrance au cours du processus synodal, des femmes de toutes les régions et de tous les continents, laïques et consacrées, révèlent à quel point nous échouons souvent à le faire.

65. Au cours des siècles, les dons spirituels ont également donné naissance à diverses expressions de la vie consacrée. Dès les origines, l'Église a reconnu l'action de l'Esprit dans la vie des hommes et des femmes qui ont choisi de suivre le Christ sur le chemin des conseils évangéliques, en se consacrant au service de Dieu dans la contemplation et dans de multiples formes de service. La vie consacrée est appelée à interpeller l'Église et la société par sa voix prophétique. Dans leur expérience séculaire, les familles religieuses ont mûri des pratiques éprouvées de vie synodale et de discernement en commun, apprenant à harmoniser les dons individuels et la mission commune. Les ordres et les congrégations, les sociétés de vie apostolique, les instituts séculiers, ainsi que les associations, les mouvements et les communautés nouvelles ont une contribution spéciale à apporter à la croissance de la synodalité dans l'Église. Aujourd'hui, de nombreuses communautés de vie consacrée sont un laboratoire d'interculturalité qui constitue une prophétie pour l'Église et le monde. En même temps, la synodalité invite – ce qui constitue parfois un défi – les pasteurs des Églises locales, autant que les responsables de la vie consacrée et des associations ecclésiales, à renforcer leurs relations afin de donner vie à un échange de dons, au service de la mission commune.

Avec l'évêque : prêtres et diacres

72. Dans une Église synodale, les prêtres sont appelés à vivre leur service dans une attitude de proximité, d'accueil et d'écoute de tous, en s'ouvrant à un style synodal. Les prêtres « constituent, avec leur évêque, un seul presbyterium » (LG 28) et collaborent avec lui pour discerner les charismes et pour accompagner et guider l'Église locale, avec une attention particulière au service de l'unité. Ils sont appelés à vivre la fraternité presbytérale et à marcher ensemble dans le service

pastoral. Les prêtres membres des Instituts de vie consacrée et des Sociétés de vie apostolique font également partie du presbyterium, et l'enrichissent de la particularité de leur charisme. Ces derniers, comme les prêtres qui viennent des Églises orientales *sui iuris* – célibataires ou mariés –, les prêtres *fidei donum* et ceux qui viennent d'autres nations, aident le clergé diocésain à s'ouvrir aux horizons de toute l'Église, tandis que les prêtres locaux aident leurs autres confrères à s'inscrire dans l'histoire d'un diocèse concret, avec ses traditions et ses richesses spirituelles. De cette manière, un véritable échange de dons en vue de la mission a également lieu dans le presbyterium. Les prêtres ont également besoin d'être accompagnés et soutenus, en particulier au début de leur ministère et dans les moments de faiblesse et de fragilité.

77. Les fidèles laïcs, hommes et femmes, doivent se voir offrir davantage de possibilités de participation, en explorant également d'autres formes de service et de ministères en réponse aux besoins pastoraux de notre temps, dans un esprit de collaboration et de coresponsabilité différenciée. En particulier, certains besoins concrets ont émergé du processus synodal, auxquels il convient de répondre d'une manière adaptée aux différents contextes :

- a) une participation plus large des laïcs, hommes et femmes, aux processus de discernement de l'Église et à toutes les phases des processus décisionnels (élaboration et prise de décision) ;
- b) un accès plus large des laïcs, hommes et femmes, aux postes de responsabilité dans les diocèses et les institutions ecclésiastiques, y compris les séminaires, les instituts et les facultés de théologie, conformément aux dispositions existantes ;
- c) une reconnaissance et un soutien accrus à la vie et aux charismes des hommes et des femmes consacrés, ainsi que leur emploi à des postes de responsabilité ecclésiale ;
- d) l'augmentation du nombre de laïcs qualifiés, hommes et femmes, qui assument le rôle de juges dans les procès canoniques ;
- e) une reconnaissance effective de la dignité et du respect des droits de ceux qui travaillent comme employés de l'Église et de ses institutions.

99. Si l'Église synodale veut être accueillante, le rendre-compte doit devenir une pratique habituelle à tous les niveaux. Toutefois, les personnes en position d'autorité ont une plus grande responsabilité à cet égard et sont tenues de rendre compte à Dieu et à son peuple. Si au cours des siècles s'est conservée la pratique de rendre compte aux supérieurs, il faut retrouver la dimension du rendre-compte que l'autorité est appelée à donner à la communauté. Les institutions et les procédures consolidées par l'expérience de la vie consacrée (comme les chapitres, les visites canoniques, etc.) peuvent être une source d'inspiration à cet égard.

118. Nous reconnaissons la capacité des instituts de vie consacrée, des sociétés de vie apostolique, ainsi que des associations, des mouvements et des communautés nouvelles, à

s'enraciner dans le territoire et, en même temps, à relier des lieux et des milieux différents, même au niveau national ou international. Souvent, c'est leur action, associée à celle de tant de personnes individuelles et de groupes informels, qui porte l'Évangile dans les lieux les plus divers : hôpitaux, prisons, maisons pour personnes âgées, centres d'accueil pour migrants, mineurs, marginaux et victimes de violence ; lieux d'éducation et de formation, écoles et universités, où se rencontrent les jeunes et les familles ; lieux de culture, de politique et de développement humain intégral où s'imaginent et se construisent de nouvelles formes de vie en commun. Nous regardons aussi avec gratitude les monastères, lieux de convocation et de discernement, prophétie d'un « au-delà » qui concerne toute l'Église et oriente son cheminement. Il est de la responsabilité spécifique de l'évêque diocésain ou éparchial d'animer cette multiplicité et de veiller aux liens d'unité. **Les instituts et les associations sont appelés à agir en synergie avec l'Église locale, en participant au dynamisme de la synodalité.**

143. Au long du processus synodal, de toutes parts, une des demandes qui a émergé avec le plus de force est que la formation soit intégrale, continue et partagée. Son but n'est pas seulement l'acquisition de connaissances théoriques, mais la promotion de capacités d'ouverture et de rencontre, de partage et de collaboration, de réflexion et de discernement en commun, de lecture théologique des expériences concrètes. Elle doit donc interpeller toutes les dimensions de la personne (intellectuelle, affective, relationnelle et spirituelle) et comprendre des expériences concrètes accompagnées correctement. **Tout aussi marquée a été l'insistance sur la nécessité d'une formation à laquelle participent ensemble hommes et femmes, laïcs, consacrés, ministres ordonnés et candidats au ministère ordonné, permettant ainsi de grandir dans la connaissance et l'estime réciproques, et dans la capacité à collaborer.** Cela requiert la présence de formateurs idoine, compétents, capables de confirmer par leur vie ce qu'ils transmettent par leurs paroles : ce n'est qu'ainsi que la formation sera vraiment transformatrice et pourra porter du fruit. Il ne faut pas non plus négliger la contribution que les disciplines pédagogiques peuvent apporter à la préparation de parcours de formation bien ciblés, attentifs aux processus d'apprentissage à l'âge adulte et à l'accompagnement des personnes et des communautés. Nous devons donc investir dans la formation des formateurs.

144. **L'Église dispose déjà de nombreux lieux et ressources pour la formation de disciples missionnaires** : les familles, les petites communautés, les paroisses, les associations ecclésiales, les séminaires, **les communautés religieuses**, les institutions académiques, mais aussi les lieux de service et de travail dans les lieux de marginalité, les expériences missionnaires et de volontariat. Dans tous ces domaines, la communauté exprime sa capacité à éduquer à la vie de disciple et à accompagner dans le témoignage, en étant un lieu de rencontre qui permet souvent de faire interagir des personnes de différentes générations. Dans l'Église, personne n'est simplement le destinataire d'une formation : chacun est un acteur et a quelque chose à donner aux autres.

